



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 102965

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le décret d'application de l'article 4 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015, qui prévoit la mise en open data des données de transports, et notamment de celles relatives à l'accessibilité des arrêts aux personnes handicapées. Cette ouverture n'est aujourd'hui pas mise en œuvre, faute de décret d'application. Ce décret aurait dû être pris au mois de novembre 2015 ; il a donc plus d'un an de retard. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quand sera pris ce décret, étant entendu que sa publication est désormais urgente.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102965

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1412

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)